

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

**COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES,
DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
(CAEDS)**

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°099 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DE
L'ACCORD DE CREDIT N°7462-BF SIGNE LE 14
FEVRIER 2024 A OUAGADOUGOU ENTRE LE
BURKINA FASO ET L'ASSOCIATION
INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA)
POUR LE FINANCEMENT DU PROJET
D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION
DIGITALE DU BURKINA FASO (PACTDIGITAL)

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité par le député **Y. Fayçal Harold THIOMBIANO**, rapporteur.

Juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le jeudi 06 juin de 15 heures 10 minutes à 16 heures 15 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Daniel ZOUNGRANA, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de crédit n°7462-BF signé le 14 février 2024 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso (PACTDIGITAL).

Auparavant, la CAEDS, saisie pour avis, a tenu une séance d'appropriation sur ledit projet de loi le lundi 03 juin 2024, de 09 heures 10 minutes à 10 heures 28 minutes. A cette occasion, le député Y. Fayçal Harold THIOMBIANO a été désigné rapporteur pour prendre part aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le mardi 04 et le jeudi 06 juin 2024, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission.

Outre la CAEDS, la Commission du développement durable (CDD), saisie pour avis, était représentée par le député Kanibè TUINA.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CAEDS a porté sur les points ci-après :

- compte rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la CAEDS.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I-1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par Madame Aminata ZERBO/SABANE, Ministre de la Transition digitale, des postes et des communications électroniques. Elle était assistée de ses collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- objectifs et bénéficiaires du projet,
- description technique du projet,
- coût du projet et caractéristiques du financement.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB.

I-2. Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions qui ont porté, entre autres, sur :

- le mode de calcul de l'indice de connectivité de 26,2 et de l'indice de référence ;
- les pays ayant les meilleures performances de taux de couverture en réseaux mobiles 3G et 4G dans la sous-région et les taux de référence de couverture en réseaux mobiles 3G et 4G évoqués dans l'exposé des motifs ;
- les actions prioritaires à identifier, à organiser et à mettre en œuvre dans le domaine du numérique ;
- le taux national d'accès à l'internet ;
- la situation de mise en œuvre des différents projets participant à la digitalisation dans notre pays (Backbone, e-Burkina, SMART Burkina...) et les interactions entre ces projets et celui objet du projet de loi en examen ;
- l'assurance sur l'effectivité du projet dans ses zones d'intervention, nonobstant le contexte d'insécurité ;
- la composante qui prend clairement en charge le volet « développement des infrastructures de communications électroniques » ;
- le respect des cahiers des charges en matière d'investissement dans le domaine du numérique par les différentes sociétés de télécommunication ;
- l'amélioration de la couverture de réseaux d'accès au haut débit fixe et mobile en milieu rural dans le cadre du présent projet ;
- le taux de couverture du territoire en réseaux mobiles 3G et 4G en 2024 ;
- les liens entre RESINA, PIXEL, Backbone et leur apport dans le déploiement de l'Université virtuelle au Burkina Faso ;
- l'existence d'une stratégie nationale en matière de connectivité et d'inclusion numérique ;
- la situation de la digitalisation de l'Administration publique ;

- les actions entreprises par le Gouvernement en lien avec l'amélioration de la qualité de la connexion ;
- l'état de mise en œuvre de la recommandation formulée par la mission d'information parlementaire sur SITARAIL en lien avec la fibre optique mise à la disposition de cette société ;
- l'exploitation du surplus de la fibre optique mise à la disposition de SITARAIL ;
- la possibilité d'aller au satellitaire en raison des ruptures fréquentes au niveau de la fibre optique marine ;
- l'impact du projet de digitalisation sur le coût de la connexion ;
- l'assurance d'un réseau téléphonique et d'internet de qualité au profit de tous les Burkinabè après la ratification du présent accord de crédit.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu fait par le député rapporteur, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) estime que la ratification de l'accord de crédit contribuera à :

- réaliser des investissements structurants dans le sous-secteur du numérique et produire des effets d'entraînement illimités sur les autres secteurs économiques pour un développement socio-économique durable du pays ;
- améliorer la disponibilité, l'accessibilité et l'appropriation des services numériques de manière inclusive sur toute l'étendue du territoire national.

Par conséquent, elle émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Toutefois, la CAEDS recommande au Gouvernement la prise de mesures idoines pour permettre aux populations des zones frontalières de disposer d'une couverture de réseau téléphonique et internet de qualité.

Ouagadougou, le 06 juin 2024

Le Président



Daniel ZOUNGRANA

Le Rapporteur



Y. Fayçal Harold THIOMBIANO

LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE
1.	ZOUNGRANA Daniel	FDS
2.	TRAORE Thomas	PP
3.	THIOMBIANO Y. Fayçal Harold	FDS
4.	SAWADOGO Moussa	FVR
5.	BAKO Wilfried Prosper	PP
6.	COULIBALY Sibiri	FDS
7.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE
8.	DIALLO Ousmane	PP
9.	GANSONRE Marc Bertin	OSC
10.	OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine	OSC
11.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE
12.	TRAORE Boureima	FVR

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	JUSTIFICATION
1.	SOMA Abdoulaye	PP	(En mission)
2.	BIKIENGA Boubacar	FDS	(Malade)

LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	FONCTION
1.	ZABSONRE Issouf	Conseiller Technique du PALT auprès de la CAEDS
2.	BAKYONO/BAYALA Estelle	Administrateur parlementaire
3.	BAMOGO Jérôme	Administrateur parlementaire
4.	BARRO/OUEDRAOGO Habibou W.	Secrétaire de la CDD, chargée de l'intérim de la secrétaire de la CAEDS en congé
5.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison

LISTE DU PERSONNEL ABSENT EXCUSE

N° D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION	JUSTIFICATION
1.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire	(En congé)